Image not found or type unknown

garde altérnée-désaccord sur jour de transmission

Par **alamori**, le **23/09/2008** à **09:57**

lors de son divorce à l'amiable il y a 2ans, mon mari avait opté pour la garde alternée de ses deux enfants avec son ex-femme. Il a été mentionné sur le contrat de divorce que l'échange des enfants se faisait tous les dimanches soir. Pour mon mari, le diamanche n'était qu'un exemple possible qui permettait d'assurer la transition en présence des 2parents. Aujourd'hui la situation a changé, les enfants ont eu le temps de s'adapter à ce mode de vie et mon mari souhaite que la transition se fasse à l'école les lundis. On dépose les enfants le matin, et l'autre parent les récupère le soir. La maman refuse cette disposition et menece avec ce qui a été signé lors du jugement de divorce.
Comment faire?? merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés